



Titre CONCOURS | Payer avec mes bons, c'est Payant

Le concours sous forme de tirage est présenté par **PROMOTION SAGUENAY** pour les **BONS-CADEAUX CVS**. Il se déroulera sur la page Facebook CVS Centres-Villes Saguenay du **21 mars au 23 juin 2022, cumulant 3000 \$ en bons-cadeaux CVS à gagner (3 prix de 1000 \$ en bons-cadeaux chacun tiré au mois d'avril, mai et juin).**

Objectif :

CVS CENTRES-VILLES SAGUENAY a comme but d'encourager les détenteurs de bons-cadeaux CVS à les dépenser afin de stimuler l'activité commerciale à Saguenay, de promouvoir la multitude de commerces et de services où il est possible de dépenser ses bons, en priorisant les secteurs d'activités plus durement affectés. Le concours s'adresse aux détenteurs de bons CVS.

1. Le concours

Nous récompenserons les consommateurs qui auront payé avec leurs bons. Ils auront la chance de remporter un des 3 prix de 1000 \$ en bons-cadeaux CVS durant la campagne Payer avec ses Bons, c'est Mieux qui a lieu du 21 mars au 23 juin 2022.

« Fais-toi plaisir en échangeant tes bons-cadeaux CVS et cours la chance de gagner 1000\$ en bons-cadeaux supplémentaires! »

2. Comment participer :

- 1- Prends-toi en photo à l'intérieur de l'un des 380 commerces participants avec tes bons-cadeaux CVS en main.
- 2- Envoie ta photo sur la page Facebook de CVS Centres-Villes Saguenay.
- 3- Tirage au hasard parmi les participants de la page Facebook CVS Saguenay le 21 avril, 19 mai et 23 juin 2022.



3. Le tirage

Les tirages seront faits par PROMOTION SAGUENAY le 21 avril, le 19 mai et le 23 juin 2022. Les gagnants seront annoncés la journée du tirage à midi sur la page Facebook CVS Centres-Villes Saguenay. Les tirages se feront au hasard parmi tous les participants éligibles avec **l'application Facebook Woobox**.

4. Admissibilité

Les conditions d'éligibilité :

La photo doit être en lien avec le concours: le participant et son bon-cadeau, dans un commerce qui acceptent les bons CVS, à Saguenay, du 21 mars au 23 juin 2022.

La photo doit obligatoirement avoir été publiée entre le 21 mars et le 23 juin 2022 sur la page Facebook CVS Centres-Villes Saguenay, à l'onglet créer une publication.

Date et heures limites pour publier la photo pour chaque phase du concours :

Tirage 1 : 21 avril 2022, midi ;

Tirage 2 : 19 mai 2022, midi;

Tirage 3 : 23 juin 2022, midi;

Le participant doit avoir dépensé son bon chez le commerçant.

5. Désignation des gagnants

Parmi les photos publiées sur la page Facebook entre le 21 mars et le 23 juin, un participant sera tiré au sort les 21 avril, 19 mai et 23 juin 2022 avec l'application Woobox. Les gagnants seront annoncés sur la page Facebook de CVS Centres-Villes Saguenay **la journée même du tirage à midi**. Les gagnants auront individuellement jusqu'à 30 jours à partir de leur désignation pour se prévaloir de leur prix et de concilier un moment pour la remise de prix avec la personne représentante de PROMOTION SAGUENAY. La récupération du prix devra se faire au bureau d'information, Office du tourisme de Saguenay, 295 rue Racine E, Chicoutimi avant le 23 juillet 2022 jusqu'à 16h30.

6. Les prix offerts aux gagnants

3 Tirages au concours :

1. 21 avril = 1000 \$ en bons-cadeaux CVS
2. 19 mai 2022 = 1000 \$ en bons-cadeaux CVS
3. 23 juin 2022 = 1000 \$ en bons-cadeaux CVS

Total du montant des prix : 3000 \$ en bons-cadeaux CVS

9. Règlements généraux

Le gagnant devra fournir ses coordonnées complètes (adresse postale, téléphone, date de naissance et adresse courriel) et répondre dans les délais prescrits. Il autorise les organisateurs et leurs représentants à utiliser, si requis, ses noms, photographies, vidéos, image et/ou voix afin d'informer par le biais de tous médias, qu'il est Gagnant du prix du Concours, et ce, sans aucune forme de rémunération.

Le Prix devra être accepté tel que décrit aux présents règlements et ne pourra à la demande du Gagnant être substitué à un autre prix ni échangé en totalité ou en partie pour de l'argent et/ou être transféré à une autre personne.

Ce concours est organisé par PROMOTION SAGUENAY pour les CVS CENTES-VILLES SAGUENAY. Sous réserve des conditions prévues aux présentes, le Concours Facebook est ouvert aux résidents du Québec, à l'exception des employés, agents et/ou représentants de PROMOTION SAGUENAY, d'entreprises de distribution ou sociétés qui lui sont affiliées, agences de publicité ou de tout intervenant relié au Concours Facebook, ainsi que, respectivement, de toute personne avec lesquelles tels employé, agent et/ou représentant est domicilié.

Tout participant qui serait sélectionné au hasard dans le cadre du Concours Facebook et qui ne respecterait pas les conditions d'admissibilité sera disqualifié et un autre tirage au sort aura lieu pour sélectionner un gagnant. Tout participant qui ne respecterait pas les présentes conditions d'admissibilité devra en informer PROMOTION SAGUENAY dès qu'il sera contacté.

Facebook, Les systèmes informatiques, les serveurs ou fournisseurs, équipement informatique, logiciels, ou tout autre problème résultant directement ou indirectement d'un virus, difficulté ou d'un échec lors de l'envoi de courriels à PROMOTION SAGUENAY pour toute raison, incluant,

mais sans se limiter à, un engorgement sur le réseau Internet ou dans un site Internet ou une combinaison des deux. PROMOTION SAGUENAY et les autres Bénéficiaires de décharge ne sauraient être tenus responsables de tout dommage qui pourrait toucher le matériel informatique des personnes participantes à la suite de leur inscription au Concours. PROMOTION SAGUENAY et les autres Bénéficiaires de décharge n'encourent aucune responsabilité quant à tout autre problème qui pourrait nuire à la bonne marche de ce Concours conformément aux règles établies aux présentes, incluant, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'annulation ou le report des promotions en ligne dudit Concours.

PROMOTION SAGUENAY n'encourent aucune responsabilité pour des coordonnées incomplètes ou incompréhensibles de la part de participants. PROMOTION SAGUENAY se réserve le droit de rejeter toute participation comportant une erreur humaine ou mécanique. PROMOTION SAGUENAY se réserve le droit de rejeter toute participation suspectée d'avoir été remplie par un prête-nom ou sous une fausse identité. PROMOTION SAGUENAY se réserve le droit de modifier ou d'annuler, sans préavis le Concours, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

PROMOTION SAGUENAY et une pièce d'identité sera exigée lors de la réclamation du prix.

Les règlements du présent concours sont disponibles aux bureaux de PROMOTION SAGUENAY situés au 295, rue racine Est, Chicoutimi, Québec, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, et sur le site Web des CVS CENTES-VILLES SAGUENAY.

Les décisions des organisateurs du Concours sont finales et sans appel.

Ce concours est sujet à toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales applicables.